

et américains. Il eut pour la première fois l'idée — qu'il repoussa d'ailleurs comme une tentation — qu'une église purement nationale ne pouvait complètement répondre au dessein du Sauveur et que ce sanctuaire catholique, rapetissé au niveau intellectuel et matériel de la population, était peut-être plus conforme à la pensée de l'Évangile.

Plus tard, dans la Terre Sainte, le jeune pasteur constata avec une émotion douloureuse que personne ne voulait reconnaître son prétendu caractère sacerdotal. Il y avait là bien des religions qui réclamaient le droit de prier dans les lieux sanctifiés par les pas du Sauveur : l'Église anglicane n'était pas de ce nombre. Elle était donc autre chose que l'Église primitive, puisque, en dehors des îles britanniques, toutes les sectes chrétiennes refusaient obstinément de la regarder comme le prolongement authentique de l'œuvre du Christ.

De retour dans sa patrie, M. Benson réfléchit à ce qu'il venait de voir. Il se demanda si l'appel à l'Église primitive était recevable. Avant Arius, l'autorité ecclésiastique avait maintenu la foi intacte, les Anglicans eux-mêmes admettaient ce fait. Pourquoi aurait-elle failli à sa mission dans la suite ? Si les premières hérésies avaient été légitimement condamnées, pourquoi pas les hérésies ultérieures ? Dans la mêlée des opinions suscitées par le développement de la doctrine religieuse, un tribunal suprême et infaillible était indispensable ; sinon l'enseignement de Jésus aurait été nécessairement modifié dans le cours des âges. Où se trouvait ce tribunal ? Contrairement à la promesse formelle du Sauveur, les portes de l'enfer auraient-elles prévalu contre son Église ?

Devant ces considérations, le fils de l'archevêque anglican de Cantorbéry cessa de voir dans l'Église anglicane la continuation de l'Église des premiers siècles. Il adopta le point de vue des Ritualistes et entra dans une communauté religieuse (protestante) du nord de l'Angleterre.

3° Les Ritualistes prétendent que l'Église chrétienne est divisée en trois grandes branches, Moscou, Rome et Cantorbéry, représentant avec des droits égaux l'institution de Jésus-Christ. Les doctrines sur lesquelles ces trois sociétés sont d'accord, constituent le « Credo » obligatoire ; les autres questions sont libres.